



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30/08/2021

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE, ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE GRANDE COMMANDE PHOTOGRAPHIQUE DESTINÉE AUX PHOTOJOURNALISTES

La crise sanitaire a particulièrement touché la profession de photojournaliste alors que celle-ci connaît, depuis plusieurs années déjà, de profondes mutations, résultant à la fois de la crise de la presse et de la révolution numérique, qui a bouleversé le modèle économique des professionnels de la photographie.

Afin de soutenir la profession, la ministre de la Culture a décidé la réalisation d'une grande commande photographique, dont le budget total s'élève à près de 5,5 millions d'euros. Dans la continuité des grandes commandes de l'État dans le domaine de la photographie, ce projet vient reconnaître et encourager la vitalité de la création contemporaine dans le champ du photojournalisme et de la photographie de presse.

Les lauréats seront invités à travailler sur le thème d'une « *radioscopie de la France à l'aube des années 2020, pendant et après la crise sanitaire* », afin de dresser un portrait de notre pays face aux nombreux défis économiques, sanitaires, sociétaux, artistiques auxquels il est actuellement confronté.

Le pilotage de cette grande commande photographique est confié à la Bibliothèque nationale de France.

Cette commande photographique nationale s'étendra sur deux ans (2021/2022 puis 2022/2023), au rythme d'une commande par an à destination de 100 photographes, diplômés depuis 2018 ou pouvant justifier d'une collaboration avec une publication de presse dans les quatre dernières années. Un premier appel à candidatures sera lancé à l'automne 2021 et un second au premier trimestre 2022.

Chaque photographe sélectionné bénéficiera d'une enveloppe globale de 22 000 euros, ce qui permettra de solliciter environ 200 photographes sur deux ans.

A l'issue de cette commande, la BnF, qui intégrera les œuvres à ses collections, sera chargée de valoriser et diffuser les travaux par une exposition rétrospective dans ses murs, une édition et plusieurs opérations de valorisation sur l'ensemble du territoire.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de filière « presse » voulu par le Président de la République.

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr